

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 15 avril 2021

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 29 membres.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Philippe ARDHUIN - François BERNARDINI - Emmanuelle CHARAFE - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Olivier FREGEAC - Daniel GAGNON - David GALTIER - Philippe GINOIX - Jean-Pascal GOURNES - Nicolas ISNARD - Didier KHELFA - Arnaud MERCIER - Danielle MILON - Véronique MIQUELLY - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Didier PARAKIAN - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Henri PONS - Didier REAULT - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Yves VIDAL - David YTIER.

Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY représenté par Amapola VENTRON.

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Sophie JOISSAINS - Maryse JOISSAINS MASINI - Eric LE DISSÈS.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

CHL 013-9752/21/BM

■ Attribution d'une subvention à l'association France active PACA - Approbation d'une convention MET 21/18707/BM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

L'association France Active Provence-Alpes-Côte-D'azur (Économie Solidaire et Insertion Active), a été créée en 2002 par l'État, la Région Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur, la Caisse des Dépôts et Consignations. Elle s'inscrit pleinement dans le développement économique du territoire métropolitain, en mettant la finance citoyenne au service des jeunes créateurs et créatrices, des femmes, des demandeurs d'emploi, des bénéficiaires de minima sociaux, des structures associatives ou d'insertion, des coopératives ou encore des entrepreneurs de l'économie collaborative ou d'insertion.

De ce fait, l'association France Active PACA participe directement à la viabilité des entreprises, particulièrement celles relevant de l'économie sociale et solidaire.

L'objectif est de consolider les structures d'Economie Sociale et Solidaire (ESS) du territoire métropolitain et de manière générale l'ensemble des entreprises engagées, notamment celles soutenues par la Métropole Aix-Marseille-Provence, en visant les objectifs suivants : renforcer leurs ressources stables, favoriser l'accès aux prêts bancaires, structurer les stratégies à moyen terme et renforcer l'impact des projets sur le développement du territoire.

L'association France Active PACA est un outil régional majeur du développement économique en Région Sud Provence-Alpes-Côte-d 'Azur, accueillant 800 structures par an, finançant entre 200 et 300 entreprises et contribuant à la consolidation de près de 13 000 emplois par an.

En 2019, l'activité auprès des structures de la Métropole est significative ; l'association France Active a accompagné 191 projets (160 sur le DLA, 15 avec CEDRE et 16 en SOS), assuré le suivi de financement de 73 structures et financé plus de 70 entreprises engagées dont 24 projets d'ESS.

En 2020, malgré la crise sanitaire, les niveaux de réalisations sont semblables : 72 projets financés dont 19 dans l'ESS sur la Métropole, près de 100 projets accompagnés, 81 déjà suivis.

France Active PACA, offre aux financements publics un effet de levier significatif de fonds privés.

Dotée d'un budget annuel de 1.9M€, France Active PACA a réinjecté en 2020 sur le territoire régional près de 12.5M€ /an, sous forme de prêts bancaires garantis, de prêts en direct ou de primes, dont près de 4.8 M€ sur le territoire de la Métropole. Cette intervention de l'association France Active PACA a permis de générer plus de 30 M€ de plan de financement sur le territoire régional.

Pour lui permettre de poursuivre ses missions et de déployer ses outils auprès des structures de l'économie sociale et solidaire et des entrepreneurs engagés sur l'ensemble du territoire métropolitain, France Active PACA recherche des financements complémentaires et dans ce cadre a sollicité la Métropole Aix-Marseille-Provence en sa qualité d'acteur majeur en matière de développement économique et de l'emploi.

Cette subvention, permettra de développer le conseil, le financement et la mise en réseau des structures de l'économie sociale et solidaire, ainsi que les entreprises engagées dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) sur le territoire métropolitain. Il est proposé au Bureau de la Métropole d'octroyer une subvention d'un montant de 60 000 € à l'association France Active PACA au titre de l'année 2021.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence des aides octroyées par les personnes publiques pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 ;
- La délibération HN 001-8073/20/CM du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole.

Oùï le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt de permettre la création, le déploiement et la croissance de structures relevant de l'Economie Sociale et Solidaire ;
- L'intérêt à soutenir des « entreprises engagées » dans des démarches de Responsabilité Sociétale des Entreprises ;
- L'intérêt de permettre à une population en difficulté d'accéder à un emploi par l'intermédiaire de structures d'insertion par l'activité économique.

Signé le 15 Avril 2021
Reçu au Contrôle de légalité le 22 avril 2021

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention à l'association France Active PACA d'un montant de 60 000 euros au titre de la subvention de fonctionnement pour son action d'accompagnement, de financement et de mise en réseau des projets engagés sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Article 2 :

Est approuvée la convention d'objectifs ci-annexée à conclure avec l'association France Active PACA.

Article 3 :

Madame la Présidente de la Métropole ou son représentant est autorisé à signer cette convention et tout document y afférent.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget principal 2021 de la Métropole Aix-Marseille-Provence – Sous-politique E121 – Chapitre 65 – Nature 65748 – Fonction 65.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Emploi, Cohésion sociale et territoriale,
Insertion et Relation avec le GPMM

Martial ALVAREZ